



Envoyé en préfecture le 16/02/2023

Reçu en préfecture le 16/02/2023

Affiché le

ID : 078-200034130-20230215-20230203-DE



Plan Climat Air Énergie Territorial de Gally Mauldre

Annexe 2 – Comptes-rendus des ateliers
participatifs



BL
évolution



Elaboration du Plan Climat de Gally Mauldre

Compte-rendu de l'atelier participatif de partage du diagnostic et des enjeux

Atelier participatif, ayant eu lieu le 9 juin 2021 de 18h à 20h à Maule.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Après une brève introduction permettant de rappeler les principaux éléments de diagnostic, les participants ont été répartis en 7 groupes de réflexions. Pour chacun des thèmes repris ci-après, tous les groupes étaient invités à se prononcer sur les enjeux du territoire en matière de climat, air, énergie au regard des éléments du diagnostic partagé. Ce compte-rendu rapporte les avis émis par les différents groupes. Pour chaque thème, les enjeux les plus plébiscités sont mis en premier.

I. Habitat et urbanisme

Rénovation des bâtiments : Dans l'ensemble des groupes, les participants classent cet enjeu comme prioritaire.

Actions suggérées : développer les conseils et les aides financières, le conseil pour l'accès aux aides existantes, sensibiliser par des balades thermiques, rénover les bâtiments publics, lancer un plan de diagnostic des bâtiments.

Limiter l'artificialisation des sols : cet enjeu est aussi remonté par l'ensemble des groupes comme important pour le territoire.

Actions suggérées : limiter les surfaces des projets de construction, protéger les zones naturelles via le plan local d'urbanisme (PLU), créer de nouvelles zones de biodiversité, éviter la multiplication des centres commerciaux, effectuer des études pédologiques du sols / analyse des sols avant les constructions (ces études pourraient être obligatoires pour le dossier du permis de construire).

Adaptation aux conséquences du changement climatique : c'est également un sujet remonté par tous les groupes. Un enjeu lié à celui-ci : **anticiper les besoins de froid dans le bâtiment**, a été souligné par la plupart des groupes.

Actions suggérées : végétaliser les rues et les espaces publics (action l'Arbre en ville), végétaliser les toits, déminéraliser les cours d'école, peindre les toits en blanc, inciter à isoler plutôt que d'utiliser une climatisation.

Sur ce thème, la **consommation d'eau** est soulignée par plusieurs groupes : amélioration de la gestion des stocks d'eau sur les bâtiments, récupération des eaux de pluie.

Energies renouvelables dans le bâtiment et changement des modes de chauffage : les différents groupes suggèrent d'installer des pompes à chaleur et d'utiliser la géothermie, d'installer des inserts bois, chaudières à bois compressé, et des panneaux photovoltaïques (en priorité sur les surfaces déjà bâties ou artificialisées) ou tuiles solaires. Les PLU sont cités comme un outil utile pour favoriser ces solutions.

En revanche, le **remplacement des chauffages au fioul et le développement des réseaux de chaleur** semblent moins pertinents pour le territoire, selon les participants, même si certains groupes soulignent les obligations futures sur le remplacement des chauffages fioul.

Sobriété énergétique : Cet enjeu a une importance modérée mais est cité par quasiment tous les groupes. Quelques actions sont suggérées : sensibiliser la population, responsabiliser les citoyens (comme pour les déchets), organiser des défis à destination des habitants, diffuser un guide pour les particuliers, installer des détecteurs pour l'éclairage public.

Enfin, la **précarité énergétique** est mise en exergue par quelques groupes, avec des suggestions d'actions telles que : des audits énergétiques gratuits pour les plus précaires, des aides pour l'isolation par l'extérieur des HLM, des aides financières pour les ménages précaires, l'organisation de chantiers participatifs, et les actions de l'association Energies Solidaires.

Quelques enjeux supplémentaires ont été ajoutés par des participants : récupération d'eau de pluie, développement des biomatériaux (bambou), la mobilisation du citoyen, la lutte contre les îlots de chaleur, la végétalisation, et l'adaptation des PLU.

II. Mobilité et déplacements

Intermodalité avec les réseaux de transports existants et développement des transports partagés : cet enjeu est souligné par tous les groupes.

Actions suggérées : revoir et développer le transport à la demande (TAD), utiliser des moteurs moins émetteurs pour le TAD (hydrogène par ex.), travailler avec Ile-de-France mobilités, installer des casiers vélos / parkings vélos sécurisés dans les gares, développer un taxi collectif, développer l'autostop organisé (rézo pouce), le covoiturage et l'autopartage. Le covoiturage pourrait être facilité par une plateforme et des aires de covoiturage, et en particulier proposé à chaque départ / arrivée de train. L'autopartage pourrait être fait avec des véhicules électriques et géré par une appli. Concernant le train, une action est proposée sur l'amélioration de la desserte et de la sécurité dans le train.

Le **développement des modes actifs** (vélo, marche) est plébiscité comme prioritaire par la plupart des groupes. Les questions de l'apaisement et du désencombrement des centres y sont ajoutées.

Actions suggérées : développer un maillage des pistes cyclables sécurisées et des parkings à vélo sécurisés, adapter les transports collectifs pour faciliter le vélo, inciter les habitants à ne pas prendre la voiture pour les petits trajets, créer une voie partagée cyclable / PMR, développer les bornes de recharge vélo, encourager les trajets à pied vers l'école (pédibus) et limiter l'accompagnement en voiture.

Le **renouvellement du parc automobile des particuliers vers des véhicules moins consommateurs et moins émetteurs** est également un enjeu mis en avant par la plupart des groupes. Les particuliers peuvent s'appuyer sur les aides de l'Etat. Des actions locales sont suggérées par plusieurs groupes pour favoriser ce changement : stations-services à hydrogène, unité de production locale d'hydrogène décarboné (à partir de panneaux photovoltaïque). Sur le renouvellement des véhicules est également proposé par un groupe de favoriser la vente et l'achat de voitures d'occasion.

Quant à la **diminution des besoins de déplacements**, c'est un enjeu moins prioritaire pour les participants mais tout de même souligné. Les pistes d'actions mentionnées sont : encourager le télétravail, créer des espaces de coworking, assurer des permanences locales pour les services de proximité et services publics, et développer les commerces de proximité.

Enfin, sur la question des **flux de marchandises**, la majorité des groupes soulignent l'importance de diminuer leur impact. Des actions sont suggérées : relocaliser la production et les outils de transformation, mutualiser les flux logistiques, faciliter les points de distribution de produits locaux, et développer le maraichage (ce dernier sujet est également abordé dans la thématique « Agriculture »).

Quelques enjeux supplémentaires ont été évoqués par certains participants : la circulation autour des écoles, l'exemplarité des flottes communales et intercommunales, et l'autopartage.

III. Agriculture et espaces naturels

La **préservation de la biodiversité et des écosystèmes, en particulier face aux dérèglements climatiques**, est un enjeu important pour l'ensemble des groupes.

Actions suggérées : mettre en place des zones végétalisées (permis de végétaliser), favoriser la plantation de plantes mellifères (« zones de bzzz »), mettre en place des zones humides, mares et corridors écologiques (en lien avec la trame verte et bleue).

L'adaptation des pratiques agricoles, à la fois pour conserver les sols, être plus résilient face aux aléas climatiques, et favoriser la biodiversité, est un enjeu également prioritaire pour les participants. Il est suggéré de voir les besoins et enjeux avec les agriculteurs et la chambre d'agriculture. Les questions de **l'eau** et des **haies** sont particulièrement soulignées par les participants au sein de cette thématique.

Actions proposées : accompagner les agriculteurs par des conseils et formations, faciliter l'installation de nouveaux producteurs (reprise ou conversion d'exploitation) avec des pratiques exemplaires pour le climat, former les nouveaux agriculteurs qui s'installent, encourager à la plantation de haies : créer une filière économique autour du bois, mettre en place des subventions aux agriculteurs pour planter des haies.

Les pratiques agricoles citées sont : limiter le labour, favoriser les couverts végétaux et les bandes enherbées, diminuer les intrants azotés, favoriser l'agriculture Bio, planter des variétés plus résistantes à la sécheresse et aux ravageurs, inciter à la récupération des eaux de pluie (via le plan local d'urbanisme par ex.), favoriser des parcelles plus petites (plus résilientes face aux ravageurs), encourager les rotations de culture, diversifier les exploitations (maraichage par exemple).

Le **développement des circuits courts et d'un approvisionnement local pour l'alimentation** est classé comme prioritaire par l'ensemble des groupes.

Actions suggérées : Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial (PAT), créer un magasin de producteurs, favoriser les produits locaux via l'achat public (cantines), créer une ferme intercommunale, travailler avec la SAFER pour favoriser la production alimentaire, encourager les AMAP et le développement du maraichage local.

Enfin, la **valorisation du bois et de la biomasse** est mise en avant par quelques groupes. Les actions proposées sont : récupérer les tailles de haies, résidus de cultures et déchets agricoles, développer la méthanisation (avec déchets uniquement).

Quant à la **diminution des consommations d'énergie des engins agricoles**, cet enjeu n'est pas prioritaire pour les participants.

Des enjeux supplémentaires ont été évoqués par certains participants : les reprises d'exploitation, les conversion d'exploitation, et la protection des zones agricoles, avec des propositions d'action : formation pour les nouveaux arrivants, réhabiliter les friches en culture.

IV. Economie locale

Le **développement de filières locales et d'emplois locaux autour de la transition énergétique** est un des enjeux prioritaires selon les participants sur cette thématique.

Actions proposées : mettre en réseau des entreprises qualifiées, inciter les employeurs à embaucher des personnes locales, préempter les commerces pour favoriser l'installation des métiers nécessaires, attirer des activités éco-responsables.

L'engagement des commerces locaux dans la sobriété énergétique et la réhabilitation énergétique des commerces est aussi un sujet mis en avant par l'ensemble des groupes.

Actions suggérées : accompagner la rénovation énergétique des commerces, limiter voire interdire les affichages numériques, faire appliquer l'interdiction d'allumer les vitrines hors des horaires d'ouverture des commerces et zones d'activité, limiter les éclairage inutiles, faire revivre les centre bourgs, favoriser la vente de produits locaux dans les commerces locaux.

Les enjeux **de diminution des déchets, de récupération et d'économie circulaire** sont soulignés par la plupart des groupes.

Actions proposées : revoir le système des encombrants, créer une ressourcerie, organiser des ateliers avec matériel partagé (bricolage, jardin), mettre en place des Répar'café et Répar'vélo, animer un défi zéro déchet, inciter les commerçants à y contribuer, sensibiliser et former les particuliers, sensibiliser les enfants, mettre en place une fiscalité incitative (taxe à la levée ou au poids), inciter au compostage, revoir les points de collecte.

Le sujet de la **formation des artisans** est également mis en avant par la plupart des groupes.

Une action est proposée pour **inciter les acteurs économiques** de façon globale : mettre en place un contrat éco-responsable avec les acteurs économiques locaux.

Du côté de la demande, la **consommation sobre, locale et responsable** est importante pour la plupart des groupes.

Actions suggérées : sensibiliser et former la population, créer des menus éco-responsables dans les cantines (moins de viande, plus de bio), mettre en place un magasin de producteurs / coopérative locale / Maison de pays / ferme intercommunale, développer un label « Gally Mauldre », accentuer l'éducation des jeunes.

Enfin, la **valorisation des friches** est classée comme moins prioritaire pour le territoire par les participants, bien que des actions sont proposées : identifier les friches, valoriser les friches du territoire, faciliter la création de collectifs citoyens pour la production de panneaux photovoltaïques. Sur ce sujet, un point de vigilance est cité à plusieurs reprises : celui de ne pas créer d'artificialisation supplémentaire.

Elaboration du Plan Climat de Gally Mauldre

Compte-rendu des ateliers participatifs d'émergence d'idées d'actions

Ateliers participatifs ayant lieu le 13 décembre 2021, de 14h à 20h15, à Maule.

Une quarantaine de personnes étaient présentes.

Les participants ont pu s'inscrire à un ou plusieurs des ateliers thématiques repris ci-après, organisés en 4 sessions.

Session 1 : 14h-15h30 - Atelier Agriculture & Espaces naturels ; Atelier Economie locale

Session 2 : 16h-17h30 - Atelier Habitat ; Atelier mobilité

Session 3 : 18h – 19h15 - Atelier Habitat ; Atelier mobilité

Session 4 : 19h15 à 20h15 – Atelier Consommation / alimentation ; Atelier Energies renouvelables.

Les thématiques correspondent aux principaux axes stratégiques travaillés pour le Plan Climat de Gally Mauldre. Au sein de chaque atelier thématique, les participants ont été invités à échanger dans le but de proposer des idées d'actions pour le Plan Climat. Ce compte-rendu rapporte les propositions d'actions issues de ces différents groupes de travail et viennent compléter les propositions faites sur le forum en ligne.

Ces idées d'actions seront étudiées en fonction de leur impact et de leur faisabilité dans la suite de la construction du Plan Climat de Gally Mauldre.

I. Agriculture et espaces naturels

A. Poursuite de l'adoption de pratiques agricoles vertueuses

- Développer des pratiques agricoles vertueuses :
 - Agroforesterie
 - Agriculture certifiée Haute Valeur Environnementale (HVE)
 - Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation des pratiques agricoles avec l'appui de la Chambre d'Agriculture, de la Coopérative Bio d'Ile-de-France
 - Plantation de haies (forte incitation via les subventions mais nécessite le soutien de l'intercommunalité pour lever les freins administratifs) qui s'intègre également dans une démarche d'adaptation au changement climatique
 - Trames vertes et bleues

Remarque : Il est aussi noté l'importance de conserver un modèle agricole permettant de maintenir une production croissante, en réponse à la pression démographique, à combiner avec une poursuite de l'agriculture raisonnée.
- Développer l'agriculture biologique :
 - Avec l'appui de la Coopérative Bio d'Ile-de-France, pour répondre aux appels d'offre des fournisseurs
 - Faire appliquer la zone des 300m pour récupérer des surfaces cultivables bio permettant d'installer des maraîchers (qui pourront fournir cantines locales, circuits courts)
 - Formation des jeunes agriculteurs à l'agriculture biologique
- Développer une agriculture qui stocke du carbone :
 - Couverture permanente des sols

- Plusieurs propositions sur la question de la matière organique, potentiellement contradictoires :
 - Pas d’exploitation de la matière organique pour assurer un retour au sol direct.
 - Favoriser l’économie circulaire de la matière organique.
 - *Remarque : cohérence à faire entre ces propositions et les propositions ou projets de méthanisation.*
- Préserver les terres agricoles (pas de menace immédiate grâce au SCoT) et les développer pour faire face à la demande alimentaire croissante et lutter contre les pratiques intensives (difficile de créer de nouvelles zones agricoles car conflit avec d’autres zones, mais levier de la réhabilitation de friches, décharges, ...)
- Lutter contre les inondations et les coulées de boues
 - Arrêt du labour dans les lignes de pente
 - Création de fossés
 - Suppression des merlons le long des rivières (pour prévenir le risque d’inondation)
- Former et sensibiliser les jeunes agriculteurs

- Adapter les règles d’urbanisme en coopération avec les agriculteurs pour lutter contre les problèmes de mitage des terres agricoles
- Favoriser le partage d’expérience à une échelle plus locale pour faciliter le changement des pratiques
- Préserver les espaces naturels
 - Mise en valeur et renaturation des espaces naturels (élargissement des berges de la Mauldre, ...)
 - Développement d’une filière bois-énergie à partir des forêts (entretiens nécessaires) et de l’agroforesterie
 - Préservation de la forêt et gestion des parcelles boisées, formation des propriétaires à la gestion de ces parcelles

B. Relocalisation de la chaîne alimentaire (voir aussi idées issues de l’atelier « Alimentation »)

- Renforcer et diversifier l’activité agricole locale pour pouvoir relocaliser l’alimentation
 - Dédier un pourcentage de la surface cultivée à l’alimentation locale
 - Valoriser les métiers de la terre pour encourager la reprise des exploitations agricoles locales
 - Soutenir la sensibilisation et la formation à l’agriculture et au monde agricole via des stages pour les scolaires
 - Trouver de la main d’œuvre locale et des terres (par exemple via Terre de Liens)
 - Travailler avec le monde agricole pour chercher l’équilibre entre la baisse globale du nombre d’agriculteurs et la grande quantité de main d’œuvre pour le maraîchage
- Assurer un débouché aux producteurs locaux à travers la restauration collective et les circuits courts
 - Engagement des communes à acheter localement
 - Développer la part de produits locaux dans les cantines scolaires
 - *Remarques sur cette idée : Etudier les limites de volume et définir le périmètre du terme « local »*
- Développer des circuits courts et favoriser la demande en produits locaux
 - Développer les AMAP et les magasins de producteurs locaux
 - Locaux pour déposer les produits
 - Médiatisation
 - Sondages auprès des écoles/parents d’élèves
 - Cuisine centrale pour les repas
 - Vigilance toutefois sur les déplacements induits par la multiplication des points de vente : s’assurer de l’accord des consommateurs et questionner le bénéfice environnemental
 - Développer un projet de camion faisant la tournée des fermes pour livraisons
 - Recenser et diffuser l’information sur les points de vente directe et les AMAP
 - Travailler avec les supermarchés pour augmenter la part de produits locaux vendus
- Développer des solutions locales de transformation

- Mettre en place des circuits courts de récupération des invendus agricoles et alimentaires pour la transformation, avec mutualisation des installations
- Renforcer la coopération entre producteurs et favoriser la mutualisation pour favoriser la baisse des prix des produits locaux (qui est un frein malgré une demande existante)
- Relocaliser des infrastructures de transformation qui sont aujourd'hui éloignées du territoire (exemple : abattoirs, ...)
 - Remarque : par forcément sur le territoire de Gally Mauldre mais dans une réflexion départementale voire régionale avec la filière agricole.
- Encourager les agriculteurs à installer des petites unités de transformation (labo) directement sur l'exploitation.
- Attirer des projets de transformation alimentaire locaux
 - Faciliter l'identification de site et locaux
- Mettre en place une conserverie
 - Projet en cours : conserverie à Saint-Nom-la-Bretèche
- Idées d'actions transversales :
 - Mieux connaître le système alimentaire local en utilisant des outils et des données (outils PARCEL et CRATER, données du RGA)
 - Utiliser ces données pour travailler avec les agriculteurs à des changements de paradigmes avec une vision prospective sur l'évolution de la demande des consommateurs. Ce facteur est en effet identifié comme ce qui implique le changement de pratiques agricoles et/ou la diversification des productions locale.
 - Organiser des journées du patrimoine agricole (ouverture des marchés, des fermes, ...)
 - S'assurer de la mise en œuvre du SCoT à travers notamment le renforcement de la coopération agriculteurs – élus

II. Economie locale

- Accompagner les entreprises et entrepreneurs locaux :
 - Fournir plus d'information auprès des entreprises, leur proposer des audits pour les aiguiller et les inciter à réfléchir
 - Renforcer la coopération avec la CCI et la CMA pour accompagner les entreprises
 - Sensibiliser les entreprises à l'importance des petits gains énergétiques
 - Faire un guide des bonnes pratiques avec la CCI/CMA à distribuer aux entreprises du territoire
 - Inciter les entreprises à adopter un plan climat et/ou à faire des fresques du Climat pour sensibiliser les salariés
 - Créer des dynamiques collectives avec les acteurs économiques locaux
 - Concevoir et diffuser une page Facebook répertoriant les bonnes pratiques destinées aux entreprises, permettant les interactions entre les entreprises
 - Organiser des rencontres entre les commerçants et des rencontres entre les entrepreneurs pour créer une dynamique d'échange
 - Proposer une charte d'engagement permettant aux entreprises de s'engager dans le PCAET
 - Travailler en particulier avec les artisans du bâtiment (tissu le plus présent sur le territoire).
- Filières d'économie circulaire :
 - Développer des filières de tri et de réemploi
 - Faire une étude sur les gisements de matière liés à la consommation pour identifier les possibilités et mettre en lien les acteurs.
 - Créer une ressourcerie sur le territoire (options pouvant être étudiées : ressourcerie liée à la déchetterie ; avec système de collecte / apport volontaire...)
 - Autoriser dans les PLU les technologies nouvelles de récupération.
- Mobilité des entrepreneurs :
 - Mettre en place un système de partage de voitures communales pour les autoentrepreneurs
 - Favoriser et proposer du covoiturage en informant sur les possibilités

- Développer un plan de déplacement inter-entreprises avec l'intercommunalité pour les zones d'activités comme la Briqueterie. Cette action peut se réfléchir en lien avec le projet d'extension de parking
- Réfléchir à une solution de voitures partagées et à un site dédié (type Blablacar)
- Développer un parc de véhicules électriques et favoriser leur achat (*voir aussi les idées d'actions dans Mobilité*).
- Eclairage public : étendre la mise en place de LED et l'expérimentation d'extinction nocturne (réalisé notamment à Maule dans 4 quartiers) à toutes les communes sur le territoire

III. Mobilité

A. Intermodalité et transports partagés

- Mettre en place le Rézo Pouce (réseau d'auto-stop/de covoiturage via application) :
 - Important de mobiliser un maximum de communes pour que ça fonctionne
 - Installation d'arrêts ad hoc
 - Retour d'expérience possible via la communauté de communes Cœur d'Yvelines
- Créer plus de zones de covoiturage et faciliter les rassemblements
- Développer le Transport A la Demande (TAD)
 - Comme alternative au réseau de transports en commun
 - Difficilement utilisable en intermodalité aujourd'hui, notamment les derniers trains arrivant en gare n'ont pas de suite en TAD
 - Faciliter l'accès pour tous
- Améliorer le service ferroviaire
 - Installer des garages à vélo à tous les arrêts (en coopération avec la SNCF)
 - Installer des casiers pour trottinettes
 - Augmenter la fréquence de la ligne N (besoin de trains à 8h45, plus tard en soirée et plus nombreux le week-end)
- Faciliter l'intermodalité vers les nouvelles lignes de transport
 - Arrivée du RER E
 - Tram 13 qui va relier RER A, C et ligne L
- Mettre en place des navettes vers les transports en commun
 - Navette aller-retour entre Plaisir et Epône synchronisée avec le RER qui arrivera en 2025 à Mantes
 - Navette Maule – La Défense
 - Navette gratuite permettant aux gens d'aller en centre-ville
 - Maule étant en cuvette, il y a un besoin de navettes depuis le centre-ville (les gens peuvent descendre à pied faire leurs courses mais ont besoin de navettes pour remonter)
- Autres idées :
 - Sensibiliser les usagers au partage de la voirie
 - Autopartage :
 - Rechercher un gestionnaire pour des voitures partagées
 - Encourager une initiative citoyenne de partage de véhicules
 - Mettre en place des bornes arrêt-minute, pour éviter les stationnements de plus de 30 minutes.

B. Développement des modes actifs

- Favoriser l'usage du vélo par des infrastructures sécurisées

- Créer des zones 30 (voire 20) dans les centres bourg pour faire cohabiter vélo et voitures (grâce à une diminution de la vitesse) et éviter de nouvelles artificialisations des sols
- Mettre en place un accès cyclable sécurisé aux aires de covoiturage
- Développer des places de stationnement vélo/VAE en centre-bourg
- Développer des pistes cyclables entre les communes
- Poursuivre la liaison cyclable entre la D30 et la D307
- Faciliter la mobilité piétonne
 - Elargir les trottoirs (normes pour les personnes à mobilité réduite)
 - Organiser un retour d'expérience sur le Pédibus lancé à Crespières pour le développer dans d'autres communes
 - Interdire le stationnement à 200m autour des écoles pour augmenter la sécurité des enfants piétons
 - Revoir l'agencement des chaussées (car trottoirs difficilement praticables) et passer en zone 20 les rues avec peu de trottoirs / trottoirs étroits
- Développer une signalétique pour indiquer les temps de trajets à pied et à vélo.

C. Transport de marchandises

- Limiter le trafic :
 - Interdiction du transport supérieur à 20t (secteur de transit entre A12 et A13)
 - Instaurer une Zone de Faibles Emissions (ZFE) à Maule ou sur toute la communauté de communes
 - Limiter l'entrée des poids lourds dans les villages
- Favoriser une décarbonation :
 - Conserver le fret par rail
 - Développer la filière hydrogène pour le fret
 - Développer un réseau de biogaz pour les camions
 - Mise en place de bornes de biogaz dans les communes approvisionnées en gaz (réseau existant)
 - Etudier complémentarité avec un site de méthanisation, analyser le gisement
 - Analyser la demande (il faut un certain nombre de camions ayant un contrat d'avitaillement avec la station biogaz pour la rentabiliser)
- Optimiser la logistique de proximité :
 - Mettre en place des centres de livraison locaux
 - Créer de hubs/points relais pour les transports de marchandises pour éviter les multiples camionnettes.
 - Montrer l'exemple au niveau des communes

IV. Habitat

A. Rénovation des logements

- Mettre en place un conseil local (guichet unique) à l'échelle de la communauté de communes pour donner accès à des informations sur la rénovation des logements :
 - Formats proposés : 1 guichet unique pour Gally Mauldre et mobile (permanences dans les communes, en mairie par exemple)
 - Services apportés :
 - Solutions de diagnostics énergétiques
 - Renseignement sur les aides disponibles et outils de prévisions afin d'informer les habitants des économies réalisables
 - Conseils sur le choix des artisans (faire plusieurs devis par exemple)
 - Conseil technique sur les différentes rénovations possibles pour prioriser les différents travaux (toit, fenêtres, murs, ventilation...) avec une vision globale incluant un panel de solutions de rénovations, de la plus accessible à la plus performante

- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Conseil pour l'analyse des devis (idée : portail d'analyse de devis en ligne pour envoyer au conseiller) ; suivi de chantier...
 - Ce service pourrait être gratuit pour les ménages modestes.
 - Recommandations d'artisans reconnus pour la qualité de leurs travaux et/ou l'usage de matériaux plus écologiques (label écomatériaux / certifications...)
- Renforcer la qualité des travaux de rénovation par un suivi des travaux
 - La collectivité pourrait faire un appel d'offre pour un marché de contrôle du travail des artisans
 - S'appuyer sur des labels (exemple BBC rénovation) pour assurer le résultat des travaux
- Sensibiliser les intermédiaires sollicités par des particuliers pour qu'ils redirigent vers le guichet unique
 - Exemple : CAUE
- Renforcer la sensibilisation et les arguments pour inciter à la rénovation des bâtiments (pour les participants, ces opérations ne sont pas suffisamment rentables pour que des personnes moins convaincues les réalisent).
 - Sensibilisation aux avantages de la rénovation énergétiques : impacts positifs pour l'environnement, confort thermique, économies d'énergie et financières, prise de valeur du bien immobilier (à la revente), futures réglementations, contexte d'urgence climatique et de hausse des prix de l'énergie...
 - Souligner l'importance de la sobriété énergétique à coupler avec la rénovation énergétique pour assurer des économies d'énergie
 - Expliquer comment utiliser Linky pour suivre et réduire ses consommations d'électricité
 - Faire connaître les acteurs de la rénovation (annuaire des acteurs locaux) : artisans, associations, agences (la Fabrique 21, Energies Solidaires)
 - Afficher un encart systématique dans les bulletins municipaux
 - Mettre la liste sur les sites des mairies (avec les autres permanences mises en place)
 - Communiquer via la presse locale (ex : Parisien Yvelines)
 - Montrer des exemples de rénovations ayant eu lieu sur le territoire et mettre en avant les bénéfices apportés (financières, confort, empreinte carbone...)
 - Organiser des salons et conférences sur la rénovation
 - Avoir une communication spécifique auprès des assemblées générales de syndicats de lotissement (à l'image des opérations réalisées pour la fibre)
- Développer et déployer des outils de diagnostics énergétiques pour favoriser le passage à l'action :
 - Réaliser une cartographie thermique « vue du ciel » à l'échelle de l'intercommunalité, et l'afficher dans les mairies et sur les sites des communes et de la communauté de commune.
 - Pour aller plus loin à la demande des habitants : utiliser un drone pour une cartographie thermique à l'échelle d'un bâtiment ou d'un quartier (avec les parois verticales)
 - Organiser des balades thermiques pour sensibiliser
 - Aider financièrement la mise en œuvre de diagnostics énergétiques / audits énergétiques d'un logement.
- Lever les contraintes urbanistiques et patrimoniales à la rénovation énergétique performante
 - Etudier et questionner les limites et les contraintes imposées par le PLU et par les règles d'urbanisme (contraintes qui empêchent l'isolation par l'extérieur par exemple)
 - Mobiliser des acteurs pour lever les contraintes aux opérations de rénovation énergétique : Architectes des Bâtiments de France
- Etudier et mettre en avant les solutions remplacement des chaudières fioul voire gaz :
 - Chaudières bois : développer une filière bois durable (compatibilité avec l'agroforesterie, la gestion durable des forêts) – voir propositions dans la partie VI. Energies renouvelables.
 - Géothermie de surface
 - Pompes à chaleur
- Mettre en avant et soutenir les nouveaux modèles économiques facilitant la rénovation :
 - Artisans payés sur les économies réalisées grâce à la rénovation,
 - Achats groupés et mutualisation à l'échelle d'un lotissement pour faciliter et rendre plus accessible la rénovation
- Montrer l'exemplarité des collectivités :
 - Rénovation énergétique des bâtiments publics à planifier – en particulier les écoles (suite aux pré-audits énergétiques avec le SEY – syndicat d'énergie des Yvelines)

- Multiplier les économies d'énergies dans le bâti public (exemples : éteindre le chauffage le week-end)

B. Urbanisme et nouvelles constructions

- Vérifier le respect des constructions neuves vis-à-vis des normes énergétiques (RT2012 / RE2020)
 - Bilans énergétiques sur les constructions neuves pour la conformité avec la RT2012/RT2020
 - Idées à étudier : Entreprises privées mandatées par la collectivité, Certificateurs à la fin de la construction à la charge du pétitionnaire ; former les services instructeurs pour avoir les compétences pour vérifier les conformités
- Inciter via le PLU aux constructions exemplaires
 - Mettre des recommandations dans le PLU pour effectuer des études de potentiels réseaux de chaleur pour tout nouveau lotissement, ou nouvelle zone d'activité avec industrie
 - Intégrer des critères dans le PLU pour inciter aux biomatériaux
 - Encourager le développement des maisons passives dans le PLU
 - Aller plus loin que la RE2020 dans le PLU
- Intégrer la lutte contre l'artificialisation des sols dans l'aménagement et l'urbanisme
 - Appliquer l'objectif Zéro Artificialisation Nette sur le territoire
 - Reconvertir des friches et réhabiliter des vieux bâtiments
 - Prévoir la densification :
 - Diminution de la taille moyenne des parcelles (déjà en cours, face à la pression foncière)
 - Partage de logements.
- Développer la récupération des eaux pluviales à la parcelle et Lutter contre l'imperméabilisation des sols
 - Intégration de noues paysagères dans le PLU
 - Obliger (permis de construire) la création d'un double réseau d'eau à la construction
 - Désimperméabiliser les parkings publics et les cours d'écoles
 - Utiliser des revêtements perméables pour les réfection de voirie
 - Réduire dans les nouveaux projets (urbanisme) les surfaces des cours et allées ; préconiser des revêtements perméables et demander aux pétitionnaires comment est gérée l'infiltration à la parcelle.
- Sensibiliser les artisans et architectes aux solutions exemplaires sur les plans énergétiques et climatiques, pour développer la main d'œuvre locale pour répondre à la demande.
 - Attirer des métiers en lien avec la rénovation et plus largement la transition écologique dans les zones d'activité (zone d'activité « le village de la transition énergétique »)
- Inclure les composteurs dans les nouvelles constructions, notamment pour anticiper les obligations réglementaires de collecte des biodéchets
- Organiser des visites de construction exemplaires, mettre en place des forums et des retours d'expérience

V. Consommation et alimentation

- Privilégier et développer les circuits courts alimentaires
 - Développer les AMAP
 - Mettre en place des locaux pour assurer la distribution de produits locaux
 - Mettre en place des ateliers éphémères où les producteurs apportent fruits et légumes (trouver un local, un gestionnaire, ...)
 - Soutenir le développement d'épiceries participatives avec mise en avant de la bio
 - Aide à l'installation de maraîchers
 - Faciliter les groupements de producteurs et la centralisation pour que le consommateur puisse trouver de tout dans un petit nombre de points de vente
- Communiquer pour encourager la consommation locale et la lutte contre le gaspillage
 - Communiquer sur les solutions (AMAP, La Ruche qui dit oui à Orgeval (mais le caractère local n'est pas garanti), etc.)

- Organiser un témoignage dans les écoles d'un producteur local
- Diffuser une carte à jour des producteurs locaux, des points de vente et déployer une communication importante à son sujet (la transmettre aux nouveaux arrivants, ...)
- Actions dans les écoles et auprès des enfants pour lutter contre le gaspillage alimentaire (sensibilisation, mesure du gaspillage alimentaire, organisation de défis zéro-gaspi, concours inter-écoles)
- Inciter les commerçants à passer par Too Good To Go
- Dans les écoles :
 - Expérimenter du maraîchage en régie pour produire pour les cantines scolaires
- Inciter à une consommation responsable :
 - Sensibiliser et éduquer les consommateurs : ateliers, échanges, proposer de calculer son empreinte carbone pour inciter au changement (en utilisant nos gestes climat), cibler spécifiquement les scolaires
 - Favoriser les produits locaux dans les événements organisés par la commune, travailler à leur éco-responsabilité (pas de bouteilles en plastique, etc...)
 - Favoriser le recyclage, la seconde main
 - Créer une ressourcerie (*voir idées d'action dans Economie circulaire*)
 - Soutenir les Repair Café/développer un tiers lieu de réparation
 - Développer les réseaux d'entraides (Nextdoor, ...) et créer du lien, à travers des ambassadeurs qui peuvent également relayer les initiatives des communes
 - Sensibiliser en mesurant les quantités de déchets produits dans les écoles (dont cantines), et organiser le récupération et valorisation de ces déchets.

VI. Energies renouvelables

- Transversal :
 - Identifier les besoins de consommation d'énergie à différentes échéances pour guider la réflexion sur la production d'énergie.
- Filière éolienne :
 - Etudier plus finement les zones possibles sur le territoire pour pouvoir répondre aux questions et se positionner sur cette filière
 - Etudier le déploiement d'éoliennes à axe verticales
- Filière solaire :
 - Déployer massivement sur les bâtiments : toitures, parkings... notamment des supermarchés.
 - Vérifier le respect de l'obligation pour les constructions neuves (dans les permis de construire)
 - Relayer les aides financières de la Région
 - Intégrer des investissements participatifs dans les projets
 - Accompagner le projet de coopérative citoyenne EnR en cours de réflexion et mettant à disposition une toiture voire en investissant.
 - Identifier les zones propices sur le territoire, sans empiéter sur les terres agricoles (sauf si bénéfice mutuel) et les espaces naturels
 - Exemple : zone d'enfouissement des boues de STEP
 - Accompagner des projets agrivoltaïque pour tester :
 - Coopération avec les acteurs agricoles
 - Exemple : Serres maraîchères avec panneaux solaires en extérieur, cultures hors sol.
 - Alléger les contraintes d'urbanisme pour permettre de déployer des panneaux solaires à plus large échelle sur les toits des logements (exemples : actuellement interdit en centre-ville dans un certain périmètre autour des églises)
- Filière hydraulique :
 - Etudier les potentiels via les bassins de rétention de la vallée de la Mauldre
- Filière biogaz/méthanisation :
 - Se rapprocher du réseau ProMétha de la Région pour cadrer le développement de la filière
 - Organiser un voyage d'étude des élus sur un projet de méthanisation

- GRDF a identifié les zones propices sur le territoire -> trouver des investisseurs et des agriculteurs volontaires (GRDF travaille avec la Plaine de Versailles)
- Inclure la collecte des biodéchets des habitants (anticipation des obligations réglementaires de collecte des biodéchets) et des déchets de la filière agricole
- Explorer l'usage du biogaz à destination des chaudières (dans le cas de la conservation de chaudières gaz)
- Etudier la pyrogazéification des déchets (création de syngaz)
- Filière bois :
 - Encourager la valorisation énergétique de la biomasse dans le cadre du développement de l'agroforesterie
 - Inciter à la transformation énergétique du bois de haies (exemple : en pellets pour les particuliers)
 - Réflexion avec la fabrique 21 ; l'Etat essaie de développer cette filière en IDF.
 - Inciter à la production de bois-énergie et à la gestion durable des forêts pour les forêts qui appartiennent à la collectivité
 - Pour les forêts privées : réfléchir à une mutualisation des parcelles forestières pour faciliter l'entretien
- Filière géothermie :
 - Faire connaître les options disponibles : géothermie de surface/de profondeur, géothermie eau/eau, PAC géothermique, capteurs verticaux / horizontaux...
- Energie pour la mobilité décarbonée :
 - Déploiement de stations multi-énergies pour la mobilité (hydrogène, biogaz, électricité...).
 - Développer l'hydrogène pour la mobilité décarbonée (les participants ont noté trouver l'hydrogène préférable à l'électrique au regard de l'autonomie).

Elaboration du Plan Climat de Gally Mauldre

Synthèse des actions proposées par les acteurs du territoire

Recensement des propositions des acteurs du territoire de Gally-Mauldre, issues des ateliers de concertation, du forum numérique, et des travaux de la Vitrine du Développement Durable (postés sur le forum).

Les thématiques correspondent aux principaux axes stratégiques travaillés pour le Plan Climat de Gally Mauldre. Au sein de chaque atelier thématique, les participants ont été invités à échanger dans le but de proposer des idées d'actions pour le Plan Climat.

Ces idées d'actions seront étudiées en fonction de leur impact et de leur faisabilité dans la suite de la construction du Plan Climat de Gally Mauldre.

Légende :

- Ateliers de concertation citoyens, 13/12/21
- Forum numérique collaboratif et citoyen <https://climat-gallymauldre.fr/>
- Vitrine du Développement Durable (transmise via le forum en ligne)

I. Agriculture et espaces naturels

A. Poursuite de l'adoption de pratiques agricoles vertueuses

- Développer des pratiques agricoles vertueuses :
 - Agroforesterie
 - Agriculture certifiée Haute Valeur Environnementale (HVE)
 - Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation des pratiques agricoles avec l'appui de la Chambre d'Agriculture, de la Coopérative Bio d'Ile-de-France
 - Plantation de haies (forte incitation via les subventions mais nécessite le soutien de l'intercommunalité pour lever les freins administratifs) qui s'intègre également dans une démarche d'adaptation au changement climatique ; cartographier les potentiels lieux d'implantation (lieux publics et incitation des particuliers/agriculteurs/entrepreneurs à faire de même)
 - Trames vertes et bleues
 - Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques respectant le vivant dans les sols et stockant du carbone, leur offrir des formations (ex. MOOC "Sol et Climat" de AgroParisTech) (ex. calculer l'indice de régénération des sols, outil open source ICI) (ex. les fabuleuses ressources de l'ARB)
 - Mettre en place "le 4 pour 1000" pour capter du CO2 : Éviter la déforestation / Éviter de laisser le sol à nu / Restaurer les sols dégradés / Planter-semer des légumineuses / Fumier et compost / Collecter-gérer l'eau / Installation de prairies temporaires / Limiter le travail du sol / Limiter la fertilisation minérale
 - Rencontrer la Chambre d'Agriculture, la SAFER et autres institutionnels pour voir quels accompagnements existent et leur demander de favoriser l'implantation de maraîchages, du bio, de l'agroforesterie, orienter le choix de projets de diversification des cultures, en particulier vers le maraîchage...
 - Favoriser les cultures intermédiaires, à fortiori à vocation énergétique (CIVE) si présence de méthaniseurs
 - Capturer les eaux ruisselantes pour les stocker et irriguer
 - Fournir aux agriculteurs les informations sur les pratiques d'épandages limitant les émissions et sur les pratiques agricoles évitant le recours aux ammoniacs, engrais azotés...
 - Mettre en place une information publique rapide pour prévenir des épandages locaux (type alerte SMS, mails)

Remarque : Il est aussi noté l'importance de conserver un modèle agricole permettant de maintenir une production croissante, en réponse à la pression démographique, à combiner avec une poursuite de l'agriculture raisonnée.

- Développer l'agriculture biologique :
 - Avec l'appui de la Coopérative Bio d'Ile-de-France, pour répondre aux appels d'offre des fournisseurs
 - Faire appliquer la zone des 300m pour récupérer des surfaces cultivables bio permettant d'installer des maraîchers (qui pourront fournir cantines locales, circuits courts)
 - Formation des jeunes agriculteurs à l'agriculture biologique
- Développer une agriculture qui stocke du carbone :
 - Couverture permanente des sols
- Faciliter le financement de la transition agricole
 - La collectivité peut aussi jouer un rôle dans l'obtention de financements pour acquérir du matériel, développer des filières de valorisation ou assurer la bonne rémunération des agriculteurs lors de leur période de transition
 - Cf carte mentale des aides financières et AAP IdF <https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/ingenierie-financiere>
- Plusieurs propositions sur la question de la matière organique, potentiellement contradictoires :
 - Pas d'exploitation de la matière organique pour assurer un retour au sol direct.
 - Favoriser l'économie circulaire de la matière organique.
 - *Remarque : cohérence à faire entre ces propositions ou projets de méthanisation.*
- Préserver les terres agricoles (pas de menace immédiate grâce au SCoT) et les développer pour faire face à la demande alimentaire croissante et lutter contre les pratiques intensives (difficile de créer de nouvelles zones agricoles car conflit avec d'autres zones, mais levier de la réhabilitation de friches, décharges, ...)
 - Faire en sorte que la protection des terres soit reconduite au-delà du SCoT actuel (2029)
- Lutter contre les inondations et les coulées de boues
 - Arrêt du labour dans les lignes de pente
 - Création de fossés
 - Suppression des merlons le long des rivières (pour prévenir le risque d'inondation)
- Former et sensibiliser les jeunes agriculteurs, favoriser leur installation et faciliter la transmission des exploitations
- Développer la recherche
 - Profiter des savoir-faire d'Agro ParisTech et autres acteurs du site de Grignon, notamment de l'association d'étudiants et chercheurs CERCLE et de leur projet PERSPECTIVE pour orienter les recherches sur le territoire, voir si possibilité de collaboration dans le cadre du PCAET, soutenir la pérennité de leurs actions sur le territoire (cf. projet de vente du site de Grignon par l'Etat à un promoteur immobilier)
- Adapter le PLU
 - Veiller à ce que le renforcement des contraintes en matière de PLU ne freine pas l'activité agricole (impossibilité d'installer des serres, poulaillers, ...)
 - Être plus directif sur les essences à favoriser et celles à bannir (conseiller sur les espèces adaptées au territoire, bannir les essences porteuses de maladies et invasives, ...)
- Adapter les règles d'urbanisme en coopération avec les agriculteurs pour lutter contre les problèmes de mitage des terres agricoles
- Favoriser le partage et la mise en réseau des acteurs
 - Favoriser le partage d'expérience à une échelle plus locale pour faciliter le changement des pratiques
 - Mettre les agriculteurs en réseau pour éventuelles synergies (APPVPA et +++)
- Développer la production d'ENR
 - Cartographier le bâti agricole pour envisager la production photovoltaïque sur des toits existants, synergies avec collectifs citoyens qui pourraient investir
 - Contacter les gros propriétaires et gros exploitants, voir s'ils seraient prêts à investir en PV, en agrivoltaïsme... (Ex. Fermes de Gally...)
 - Contacter la start-up NéoFarm 1 pour qu'ils intègrent un module de production d'énergie dans leur concept

- Préserver les espaces naturels
 - Mise en valeur et renaturation des espaces naturels (élargissement des berges de la Mauldre, ...)
 - Développement d'une filière bois-énergie à partir des forêts (entretiens nécessaires) et de l'agroforesterie
 - Préservation de la forêt et gestion des parcelles boisées, formation des propriétaires à la gestion de ces parcelles
 - Veiller à ne pas changer la destination des ZA et ZN, les sanctuariser
 - Veiller à la protection des zones bleues et zones vertes du SCOT
 - Cartographier les friches, pour en changer la destination et les rendre en espaces nourriciers (jardins partagés, maraîchage, jardin-forêt, ...) ou en réservoirs de biodiversité
 - Prendre des mesures pour limiter l'érosion (planter des espèces végétales spécifiques, murets de pierres...)
- Favoriser la communication pour une meilleure cohabitation exploitants/riverains
 - Prévenir les riverains des terres qui ont été traitées/qui vont être traitées

B. Relocalisation de la chaîne alimentaire (voir aussi idées issues de l'atelier « Alimentation »)

- Renforcer et diversifier l'activité agricole locale pour pouvoir relocaliser l'alimentation
 - Dédier un pourcentage de la surface cultivée à l'alimentation locale
 - Valoriser les métiers de la terre pour encourager la reprise des exploitations agricoles locales
 - Soutenir la sensibilisation et la formation à l'agriculture et au monde agricole via des stages pour les scolaires
 - Trouver de la main d'œuvre locale et des terres (par exemple via Terre de Liens)
 - Travailler avec le monde agricole pour chercher l'équilibre entre la baisse globale du nombre d'agriculteurs et la grande quantité de main d'œuvre pour le maraîchage
 - Favoriser la diversification des cultures, notamment avec davantage de maraîchages dans l'idée d'une distribution locale, notamment dans la restauration collective
 - Implanter et soutenir des jardins partagés dans chaque commune, avec formation à la production de légumes
 - Pour augmenter l'offre locale en légumes et installer des maraîchers sur le territoire, voir avec les céréaliers locaux si certains pourraient mettre des parcelles de petite taille en location pour des maraîchers
- Assurer un débouché aux producteurs locaux à travers la restauration collective et la commande publique
 - Engagement des communes à acheter localement pour la commande publique dans la restauration collective
 - Développer la part de produits locaux dans les cantines scolaires
 - Remarques sur cette idée : Etudier les limites de volume et définir le périmètre du terme « local »
 - Solliciter tous les producteurs du territoire pour une distribution locale (AO cantines, magasins de producteurs, AMAP...)
 - Cuisine centrale pour les établissements scolaires et le portage de repas à domicile
 - Sondages auprès des écoles/parents d'élèves
- Développer des circuits courts et favoriser la demande en produits locaux
 - Développer les AMAP et les magasins de producteurs locaux
 - Locaux pour déposer les produits
 - Médiatisation
 - Vigilance toutefois sur les déplacements induits par la multiplication des points de vente : s'assurer de l'accord des consommateurs et questionner le bénéfice environnemental
 - Développer un projet de camion faisant la tournée des fermes pour livraisons
 - Recenser et diffuser l'information sur les points de vente directe et les AMAP
 - Travailler avec les supermarchés pour augmenter la part de produits locaux vendus
 - Créer une ferme intercommunale pour approvisionner les cantines, des circuits courts, avec création d'emplois locaux. Pourquoi pas avec le modèle NéoFarm, start-up de St Nom la Bretèche (voir leur site 1. Site de Boulémont ? Terrains intercos ?
 - Mettre à disposition, comme au Perray en Yvelines, un ou des locaux pour permettre l'établissement d'une épicerie collaborative (type épi) privilégiant les produits locaux. (Il y a déjà « l'Epi dans la Plaine » à Villepreux)

- Organiser sur le territoire des marchés de producteurs
- Développer des solutions locales de transformation
 - Mettre en place des circuits courts de récupération des invendus agricoles et alimentaires pour la transformation, avec mutualisation des installations
 - Renforcer la coopération entre producteurs et favoriser la mutualisation pour favoriser la baisse des prix des produits locaux (qui est un frein malgré une demande existante)
 - Relocaliser des infrastructures de transformation qui sont aujourd’hui éloignées du territoire (exemple : abattoirs, ...)
 - Remarque : par forcément sur le territoire de Gally Mauldre mais dans une réflexion départementale voire régionale avec la filière agricole.
 - Encourager les agriculteurs à installer des petites unités de transformation (labo) directement sur l’exploitation.
 - Attirer des projets de transformation alimentaire locaux
 - Faciliter l’identification de site et locaux
 - Mettre en place une conserverie
 - Projet en cours : conserverie à Saint-Nom-la-Bretèche
- Idées d’actions transversales :
 - Mieux connaître le système alimentaire local en utilisant des outils et des données (outils PARCEL et CRATER, données du RGA)
 - Utiliser ces données pour travailler avec les agriculteurs à des changements de paradigmes avec une vision prospective sur l’évolution de la demande des consommateurs. Ce facteur est en effet identifié comme ce qui implique le changement de pratiques agricoles et/ou la diversification des productions locale.
 - Organiser des journées du patrimoine agricole (ouverture des marchés, des fermes, ...)
 - S’assurer de la mise en œuvre du SCoT à travers notamment le renforcement de la coopération agriculteurs – élus
 - Envisager un Projet Alimentaire Territorial ou intégrer un PAT voisin (existence d’un PAT local porté par 3 grosses intercos (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin en Yvelines et Paris-Saclay) ainsi que 3 associations (dont APPVPA, Terre et Cité) et d’autres acteurs locaux)
 - Inscription du Risque de rupture d’approvisionnement alimentaire dans le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM (Document d’Information Communal sur les Risques Majeurs)

II. Economie locale

- Accompagner les entreprises et entrepreneurs locaux :
 - Fournir plus d’information auprès des entreprises, leur proposer des audits pour les aiguiller et les inciter à réfléchir
 - Renforcer la coopération avec la CCI et la CMA pour accompagner les entreprises
 - Sensibiliser les entreprises à l’importance des petits gains énergétiques
 - Faire un guide des bonnes pratiques avec la CCI/CMA à distribuer aux entreprises du territoire
 - Inciter les entreprises à adopter un plan climat et/ou à faire des fresques du Climat pour sensibiliser les salariés
 - Former les acteurs locaux sur les problématiques climatiques, les engager à se questionner sur leurs pratiques et process et/ou créer un évènement professionnel sur ce thème
 - Créer des dynamiques collectives avec les acteurs économiques locaux
 - Concevoir et diffuser une page Facebook répertoriant les bonnes pratiques destinées aux entreprises, permettant les interactions entre les entreprises
 - Organiser des rencontres entre les commerçants et des rencontres entre les entrepreneurs pour créer une dynamique d’échange
 - Proposer une charte d’engagement permettant aux entreprises de s’engager dans le PCAET
 - Labelliser les commerçants qui ont une démarche de réduction (ex. de Tourcoing avec la communauté des “Z’héros”)
 - Aider les restaurateurs, commerces de bouche et traiteurs à proposer des solutions à emporter supprimant les déchets, par exemple qu’ils référencent tous 2 ou 3 modèles de contenants réutilisables d’un magasin à l’autre (type bocaux, boîtes hermétiques) et sacs à vrac

- Mettre en valeur les initiatives locales de type friperies, VestiBoutique de la Croix Rouge, "Don & Troc" sur Facebook, ateliers PermaCouture et Répar' Café...
 - Création d'un tiers-lieu : pôle pluri-disciplinaire/multiactivités afin de limiter les infrastructures (par mutualisation), de faciliter l'économie circulaire, l'emploi en local et la résilience du territoire, on peut imaginer un lieu commun pour artisanat, restauration, recyclerie, coworking, jardin partagés ...
 - Créer un réseau de régies municipales en charge de trier, laver, stériliser et remettre à disposition des producteurs des contenants alimentaires réutilisables (bouteilles en verre, bocaux...)
 - Création d'une label « Gally-Mauldre » pour tous les produits « locaux » ou en circuits courts
- Travailler en particulier avec les artisans du bâtiment (tissu le plus présent sur le territoire).
- Être attractif sur les produits de 1ère nécessité / Éviter les déplacements vers les hypermarchés/grandes zones commerciales
 - Proposer un lieu d'achat unique (épicerie collaborative/commerce ambulant) à disposition dans chaque ville ou village.
 - Différencier les commerces à demeure et les marchés occasionnels
 - Penser aux villages qui n'ont plus aucun commerce et privilégier ces lieux pour l'implantation de commerces de 1ère nécessité (cafés-épiceries)
- Arrêter l'éclairage nocturne des commerces, bâtiments publics ou historiques, écrans lumineux, ...
 - Étudier les moyens de contraindre cela (lois existantes, arrêtés municipaux...)
- Filières d'économie circulaire :
 - Développer des filières de tri et de réemploi
 - Faire une étude sur les gisements de matière liés à la consommation pour identifier les possibilités et mettre en lien les acteurs.
 - Sensibiliser au tri (beaucoup d'erreurs de tri), s'assurer qu'il est fait dans tous les bâtiments publics et collectifs, équiper les espaces publics de poubelles de tri
 - Créer une ressourcerie sur le territoire (options pouvant être étudiées : ressourcerie liée à la déchetterie ; avec système de collecte / apport volontaire...)
 - Autoriser dans les PLU les technologies nouvelles de récupération
 - Faire une cartographie des besoins en matières premières et des flux sortants, notamment matières non valorisées pour faire émerger des synergies
 - Cartographier les biodéchets et co-produits de l'agriculture pour étudier faisabilité de valorisation groupée / production d'énergie ou chaleur
 - Développer les Repar' Café et le prêt de matériel de bricolage/jardinage
- Mobilité des entrepreneurs :
 - Mettre en place un système de partage de voitures communales pour les autoentrepreneurs
 - Favoriser et proposer du covoiturage en informant sur les possibilités
 - Développer un plan de déplacement inter-entreprises avec l'intercommunalité pour les zones d'activités comme la Briqueterie. Cette action peut se réfléchir en lien avec le projet d'extension de parking
 - Réfléchir à une solution de voitures partagées et à un site dédié (type Blablacar)
 - Développer un parc de véhicules électriques et favoriser leur achat (*voir aussi les idées d'actions dans Mobilité*).
- Gestion durable de l'eau
 - Mettre en place des points d'eau publiques
 - Équiper tous les bâtiments communaux (écoles/gymnases/stades/parcs) de boutons poussoirs pour les robinets.
 - Favoriser la consigne pour les bouteilles en verre en vue de réduire les déchets
 - Ne plus distribuer de bouteilles d'eau en plastique lors des conseils municipaux, intercommunaux, bureaux de vote, réunions diverses et autres événements organisés par les villes ou la CC.
 - Bannir des carnets de commandes publiques les gobelets en plastique jetables (encore présents dans les écoles) et proposer des gobelets réutilisables/lavables
- Valoriser le tourisme « responsable »
 - Mettre en valeur, faire connaître, entretenir les chemins de randonnée/VTT

- Elaborer un ABC de la biodiversité avec la participation de tous les habitants volontaires pour faire connaître notre patrimoine vivant proche
- Inventer des circuits pour découvrir notre patrimoine architectural, agricole

III. Mobilité

A. Intermodalité et transports partagés

- Mettre en place le Rézo Pouce (réseau d'auto-stop/de covoiturage via application) :
 - Important de mobiliser un maximum de communes pour que ça fonctionne
 - Installation d'arrêts ad hoc
 - Retour d'expérience possible via la communauté de communes Cœur d'Yvelines
- Favoriser le covoiturage
 - Créer plus de zones de covoiturage et faciliter les rassemblements
 - Solutions de court-voiturage présentées en avril par le CEREMA et FranceMobilités
 - Favoriser la constitution de groupes de quartiers pour des départs groupés en courses ou des services rendus
- Améliorer les flottes de véhicules publiques
 - Mutualiser les équipements pour ne pas multiplier les investissements
 - Remplacer les véhicules thermiques par électriques
 - Etudier l'impact des déplacements des agents/les élus et leur proposer de créer leur propre plan d'amélioration
- Développer le Transport A la Demande (TAD)
 - Comme alternative au réseau de transports en commun
 - Difficilement utilisable en intermodalité aujourd'hui, notamment les derniers trains arrivant en gare n'ont pas de suite en TAD
 - Faciliter l'accès pour tous
 - Repenser le Flexigo (TAD) qui voyage souvent à vide
- Améliorer le service ferroviaire
 - Installer des garages à vélo à tous les arrêts (en coopération avec la SNCF)
 - Installer des casiers pour trottinettes
 - Augmenter la fréquence de la ligne N (besoin de trains à 8h45, plus tard en soirée et plus nombreux le week-end) / Améliorer la ligne SNCF N qui n'est pas suffisamment fiable pour des déplacements quotidiens et trop chère pour des voyages ponctuels.
 - La ligne de train Paris-Montparnasse/Mantes la Jolie n'est pas fiable, le service est souvent interrompu et les informations pas toujours à jour. Avec un meilleur service, elle serait sans doute beaucoup plus empruntée. => actions auprès de la SCNF
 - Créer davantage de connexions avec les gares "utiles" (RER Poissy ou St Germain)
- Améliorer les services de transports en commun
 - Etudier + de connexions avec les zones commerciales d'Orgeval, Epone, Plaisir
 - Être plus accessible à tous : carte Navigo toutes zones pour tous par exemple.
 - Proposer un service également en dehors des besoins de dessertes des zones d'emplois
 - Dézoner la carte journée « Mobilis » (de la même façon que le pass Navigo) avec un même prix pour toutes les zones (prix dissuasif actuellement en zone 5)
 - Mise en place de bus plus petits et faisant moins de détours dans les quartiers pour rallier plus rapidement les gares (routières et ferroviaires)
- Faciliter l'intermodalité vers les nouvelles lignes de transport
 - Arrivée du RER E
 - Tram 13 qui va relier RER A, C et ligne L

- Mettre en place des navettes vers les transports en commun
 - Navette aller-retour entre Plaisir et Epône synchronisée avec le RER qui arrivera en 2025 à Mantes
 - Navette Maule – La Défense
 - Navette gratuite permettant aux gens d’aller en centre-ville
 - Maule étant en cuvette, il y a un besoin de navettes depuis le centre-ville (les gens peuvent descendre à pied faire leurs courses mais ont besoin de navettes pour remonter)
 - Liaison directe Noisy-Paris, via Bailly, Rocquencourt, jusque Saint-Cloud/Boulogne
- Autres idées :
 - Sensibiliser les usagers au partage de la voirie
 - Autopartage :
 - Rechercher un gestionnaire pour des voitures partagées
 - Encourager une initiative citoyenne de partage de véhicules
 - Mettre en place des bornes arrêt-minute, pour éviter les stationnements de plus de 30 minutes.
 - Pour réduire de nombre de voitures dans les centres-bourgs et limiter la pollution de l’air, mettre en place une voiture partagée (électrique, garée sur un emplacement dédié) qui permettrait à certains de vendre leur véhicule personnel et à d’autres de se déplacer alors qu’ils ne possèdent pas de voiture (exemple de Neauphle-le-Château dans les Yvelines)
 - Etudier l’opportunité d’intégrer au PCAET un "Schéma directeur stations de recharge pour véhicules électriques"
 - Diminuer nos besoins de déplacements en proposant à proximité commerces, services, loisirs
 - Détecteurs de véhicules dans la gestion des feux de circulation - par exemple sur la D307 à proximité du Collège Jean Monnet de Feucherolles
 - Mettre en place des voies réservées aux bus/covoiturages sur autoroutes
 - Accessibilité pour tous : carte Navigo Senior rechargeable semaine et mois, conserver des tickets de transports au format papier (halte au tout-numérique)
 - Disposer quelques stations mobiles d’Airparif sur le territoire pour évaluer avec précision la qualité de l’air
 - Proposer un service de petites voitures électriques en libre-service dans les gares pour rentrer chez soi quand il n’y a pas de transports en commun ou de TAD

B. Développement des modes actifs

- Favoriser l’usage du vélo par des infrastructures sécurisées
 - Créer des zones 30 (voire 20) dans les centres bourg pour faire cohabiter vélo et voitures (grâce à une diminution de la vitesse) et éviter de nouvelles artificialisations des sols
 - Mettre en place un accès cyclable sécurisé aux aires de covoiturage
 - Développer des places de stationnement vélo/VAE/vélos cargos en centre-bourg
 - Abris vélo sécurisés dans les gares, équipements sportifs, parcs, cinéma, centres-bourgs, marchés, zones commerçantes (Répondre à l’obligation de mise en place de "parkings vélos sécurisés", 30 sur la gare de Saint-Nom la Bretèche Forêt de Marly, 10 sur la gare Maule)
 - Développer des pistes cyclables entre les communes
 - Poursuivre la liaison cyclable entre la D30 et la D307
 - Créer une piste cyclable en bordure de la D307 entre Feucherolles, Crespières et Mareil sur Mauldre. Cette piste cyclable pourrait emprunter l’ancienne infrastructure du "Tacot" qui est toujours présente (ballast) sur une grande partie du parcours
 - Demander au Conseil département de procéder à l’entretien "lourd" des pistes cyclables et voies vertes lorsque celles-ci sont détériorées
 - Il faudrait que l’entretien courant des pistes cyclables et voies vertes intercommunales (balayage, élagage des végétaux à proximité des pistes) soit réalisé de façon régulière par la CCGM en mutualisant les moyens (afin d’éviter que les cyclistes se reportent sur les voies traditionnelles partagées avec les voitures beaucoup mieux entretenues que les pistes cyclables)
 - Installer des parkings voiture en périphérie du centre-ville pour conserver un centre-ville piéton/vélo
 - Favoriser l’implantation de prestataires liés au vélo (location, réparation, cyclotourisme...)
 - Sensibiliser les entreprises et commerces afin qu’ils puissent accueillir leurs publics avec vélos
 - Vélos en libre-service :

- Installer aux différentes “extrémités” des villes des potences support vélo (10 à Bazemont, financées par le coup de pouce vélo). Ces supports vélos seraient équipés d’un antivol à code, permettant de maintenir une bicyclette en libre-service pour les habitants, les autorisant ainsi à emprunter une bicyclette pour se rendre au centre-ville (Mairie - commerce - école - etc...)
 - Particuliers : dons de vélos inutilisés pour ce service
 - Travailler avec les Repair’Café pour la remise en état des vélos
- Création de points d’infos (aide pour remettre en sécurité son vélo, éducation aux bons gestes, conseils dans le choix d’un vélo, etc)
- Mise en place d’une aide aux plus démunis, en fonction du quotient familial, afin de leur permettre d’acquérir un VAE
- Développer des bornes de recharge VAE
- Réalisation d’une carte permettant de repérer tous les parkings vélos et les bornes de recharge pour VAE
- Faciliter la mobilité piétonne
 - Elargir les trottoirs (normes pour les personnes à mobilité réduite)
 - Organiser un retour d’expérience sur le Pédibus lancé à Crespières pour le développer dans d’autres communes
 - Interdire le stationnement à 200m autour des écoles pour augmenter la sécurité des enfants piétons
 - Revoir l’agencement des chaussées (car trottoirs difficilement praticables) et passer en zone 20 les rues avec peu de trottoirs / trottoirs étroits
 - Rendre les centres-villes aux piétons afin de désencombrer ceux-ci et sécuriser les déplacements en lançant une politique forte sur les centres-villes, les abords d’écoles et autres points d’engorgement : zonages, parcs à vélos, sécurisation piétons, limitations de vitesse à 30 km/h., tests de sens uniques, fermeture de certaines zones à la circulation, mise en place de navettes auprès des équipements les plus fréquentés et les jours d’affluence (marchés, forums, centres sportifs, etc.).
 -
- Développer une signalétique pour indiquer les temps de trajets à pied et à vélo.
- Actions transversales
 - Favoriser l’approche des centres-villes en modes doux (piétons, vélos) pour limiter les émissions et pollution (Zones à Faibles Emissions ?)
 - Ecoles et collèges : Sensibiliser les parents pour limiter l’usage de la voiture pour les accompagnements, faire appel aux fédé de parents d’élèves pour proposer des solutions alternatives en concertation avec les familles
 - Monter une opération de sensibilisation auprès du grand public, du genre “mon défi mobilité” avec informations, guidage sur un bilan carbone personnel et défis à relever...

C. Transport de marchandises

- Limiter le trafic :
 - Interdiction du transport supérieur à 20t (secteur de transit entre A12 et A13)
 - Instaurer une Zone de Faibles Emissions (ZFE) à Maule ou sur toute la communauté de communes
 - Limiter l’entrée des poids lourds dans les villages
- Favoriser une décarbonation :
 - Conserver le fret par rail
 - Développer la filière hydrogène pour le fret
 - Développer un réseau de biogaz pour les camions
 - Mise en place de bornes de biogaz dans les communes approvisionnées en gaz (réseau existant)
 - Etudier complémentarité avec un site de méthanisation, analyser le gisement
 - Analyser la demande (il faut un certain nombre de camions ayant un contrat d’avitaillement avec la station biogaz pour la rentabiliser)
 - Développer la livraison en vélo-cargo

- Optimiser la logistique de proximité :
 - Mettre en place des centres de livraison locaux/ Pour limiter le balai des livreurs, créer des points “conciergerie de quartier” pour la dépose/récup de colis, relais poste, clés... (hors centres-bourgs et accessibles à pied)
 - Créer de hubs/points relais pour les transports de marchandises pour éviter les multiples camionnettes.
 - Montrer l'exemple au niveau des communes
 - Services de livraison mutualisée pour les commerçants
 - Sensibiliser au coût des livraisons des marchandises commandées sur internet, inciter à utiliser les points relais

IV. Habitat

A. Rénovation des logements

- Mettre en place un conseil local (guichet unique) à l'échelle de la communauté de communes pour donner accès à des informations sur la rénovation des logements :
 - Formats proposés : 1 guichet unique pour Gally Mauldre et mobile (permanences dans les communes, en mairie par exemple)
 - Services apportés :
 - Solutions de diagnostics énergétiques
 - Renseignement sur les aides disponibles et outils de prévisions afin d'informer les habitants des économies réalisables
 - Conseils sur le choix des artisans (faire plusieurs devis par exemple)
 - Conseil technique sur les différentes rénovations possibles pour prioriser les différentes travaux (toit, fenêtres, murs, ventilation...) avec une vision globale incluant un panel de solutions de rénovations, de la plus accessible à la plus performante
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage : Conseil pour l'analyse des devis (idée : portail d'analyse de devis en ligne pour envoyer au conseiller) ; suivi de chantier...
 - Ce service pourrait être gratuit pour les ménages modestes.
 - Recommandations d'artisans reconnus pour la qualité de leurs travaux et/ou l'usage de matériaux plus écologiques (label écomatériaux / certifications...)
 - Des organisations ou associations (Énergies Solidaires, ADEME, ANAH, CAUE, FAIRE, Chambre des métiers par exemple), pourraient participer à ces sessions d'information
- Renforcer la qualité des travaux de rénovation par un suivi des travaux
 - La collectivité pourrait faire un appel d'offre pour un marché de contrôle du travail des artisans
 - S'appuyer sur des labels (exemple BBC rénovation) pour assurer le résultat des travaux
- Sensibiliser les intermédiaires sollicités par des particuliers pour qu'ils redirigent vers le guichet unique
 - Exemple : CAUE
- Renforcer la sensibilisation et les arguments pour inciter à la rénovation des bâtiments (pour les participants, ces opérations ne sont pas suffisamment rentables pour que des personnes moins convaincues les réalisent).
 - Sensibilisation aux avantages de la rénovation énergétiques : impacts positifs pour l'environnement, confort thermique, économies d'énergie et financières, prise de valeur du bien immobilier (à la revente), futures réglementations, contexte d'urgence climatique et de hausse des prix de l'énergie...
 - Souligner l'importance de la sobriété énergétique à coupler avec la rénovation énergétique pour assurer des économies d'énergie
 - Expliquer comment utiliser Linky pour suivre et réduire ses consommations d'électricité
 - Faire connaître les acteurs de la rénovation (annuaire des acteurs locaux) : artisans, associations, agences (la Fabrique 21, Energies Solidaires)
 - Afficher un encart systématique dans les bulletins municipaux
 - Mettre la liste sur les sites des mairies (avec les autres permanences mises en place)
 - Communiquer via la presse locale (ex : Parisien Yvelines)
 - Montrer des exemples de rénovations ayant eu lieu sur le territoire et mettre en avant les bénéfices apportés (financières, confort, empreinte carbone...)

- Organiser des salons et conférences sur la rénovation
- Avoir une communication spécifique auprès des assemblées générales de syndicats de lotissement (à l'image des opérations réalisées pour la fibre)
- Organiser des « défis énergie »
- Informer de l'impact sur la qualité de l'air des foyers ouverts, du bois humide, du fioul ainsi que sur les aides au remplacement
-
- Développer et déployer des outils de diagnostics énergétiques pour favoriser le passage à l'action :
 - Réaliser une cartographie thermique « vue du ciel » à l'échelle de l'intercommunalité, et l'afficher dans les mairies et sur les sites des communes et de la communauté de commune.
 - Pour aller plus loin à la demande des habitants : utiliser un drone pour une cartographie thermique à l'échelle d'un bâtiment ou d'un quartier (avec les parois verticales)
 - Organiser des balades thermiques pour sensibiliser
 - Aider financièrement la mise en œuvre de diagnostics énergétiques / audits énergétiques d'un logement.
- Lever les contraintes urbanistiques et patrimoniales à la rénovation énergétique performante
 - Etudier et questionner les limites et les contraintes imposées par le PLU et par les règles d'urbanisme (contraintes qui empêchent l'isolation par l'extérieur par exemple)
 - Mobiliser des acteurs pour lever les contraintes aux opérations de rénovation énergétique : Architectes des Bâtiments de France
- Etudier et mettre en avant les solutions remplacement des chaudières fioul voire gaz :
 - Chaudières bois : développer une filière bois durable (compatibilité avec l'agroforesterie, la gestion durable des forêts) – voir propositions dans la partie VI. Energies renouvelables.
 - Géothermie de surface
 - Pompes à chaleur
- Mettre en avant et soutenir les nouveaux modèles économiques facilitant la rénovation :
 - Artisans payés sur les économies réalisées grâce à la rénovation,
 - Achats groupés et mutualisation à l'échelle d'un lotissement pour faciliter et rendre plus accessible la rénovation
- Bâtiments publics - montrer l'exemplarité des collectivités :
 - Rénovation énergétique des bâtiments publics à planifier – en particulier les écoles (suite aux pré-audits énergétiques avec le SEY – syndicat d'énergie des Yvelines)
 - Multiplier les économies d'énergies dans le bâti public (exemples : éteindre le chauffage le week-end)
 - Thermostats systématiques avec règles d'usage : telle fourchette de T° en fonction de tels usages, et nommer des responsables
 - Ne pas chauffer les locaux lorsque non utilisés (ou juste T° de maintien)
 - Mutualiser les locaux pour différents usages/usagers pour maximiser leur exploitation et ne pas recourir à de nouveaux équipements
 - Campagnes de diagnostics thermiques, de remplacement du fioul & gaz
 - Rénovation de l'enveloppe AVANT le remplacement des systèmes de chauffage
- Favoriser la colocation ou l'habitat partagé intergénérationnel
- Commerces et entreprises du territoire
 - Sensibiliser aux diagnostics thermiques, à la réduction de consos énergétiques, portes fermées lorsque chauffage ou clim, niveaux de T° recommandés dans les ERP...
 - Interdire l'éclairage des vitrines la nuit
 - Proposer la création d'un label/défis pour ceux qui auraient des démarches vertueuses

B. Urbanisme et nouvelles constructions

- Vérifier le respect des constructions neuves vis-à-vis des normes énergétiques (RT2012 / RE2020)
 - Bilans énergétiques sur les constructions neuves pour la conformité avec la RT2012/RT2020

- Idées à étudier : Entreprises privées mandatées par la collectivité, Certificateurs à la fin de la construction à la charge du pétitionnaire ; former les services instructeurs pour avoir les compétences pour vérifier les conformités
- Bâtiments publics : tout nouveau projet de construction devrait intégrer éco-conception, récup EP, production d'énergie, gestion des déchets et biodéchets, minimum d'imperméabilisation, accès multimodal (favorisant le vélo), brise-soleil, zone fraîche, séquestration carbone par plantation d'arbres, accueil biodiversité, haies mellifères...
- Critères environnementaux dans les A.O. et CdC contraignants
-
- Inciter via le PLU aux constructions exemplaires
 - Mettre des recommandations dans le PLU pour effectuer des études de potentiels réseaux de chaleur pour tout nouveau lotissement, ou nouvelle zone d'activité avec industrie
 - Intégrer des critères dans le PLU pour inciter aux biomatériaux
 - Encourager le développement des maisons passives dans le PLU
 - Aller plus loin que la RE2020 dans le PLU, inciter à aller vers des performances plus élevées (en isolation, production de chaleur, maisons passives)
 - Autoriser la densification
 - Autoriser la production d'énergie individuelle
 - Si nécessité de créer nouveaux programmes de logements, implanter un éco-quartier avec du logement collectif (éco-conception, mutualisation d'équipements, gestion des déchets...)
 - Végétaliser ou autoriser la végétalisation par les riverains (cf "Permis de végétaliser", cf "Zones de Bzzz") des abords, zones partagées, etc
 - Intégrer les questions énergétiques (production EnR, réseaux) dans les documents d'urbanisme de notre interco et des communes afin de :
 - Tendre vers une spatialisation des enjeux énergétiques (potentiel des EnR, réseaux de chaleurs)
 - Initier un dialogue entre acteurs de l'urbanisme et d'énergie,
 - Identifier des leviers d'actions propres au SCoT et aux PLUI/PLU (prescriptions, conditionnalité, règlement, etc.).
 - Limiter l'emprise au sol du bâti (+ qu'actuellement)
 - Imposer davantage de plantations, arbres et haies (+ qu'actuellement)
 - Etudier les possibilités d'autoriser de petites éoliennes individuelles
 - Mener des actions auprès des Bâtiments de France pour autoriser largement la production d'énergie solaire ou autre (+ qu'actuellement)
 - Augmenter les prescriptions sur les éléments de confort d'été : orientation, brise-soleil, isolant avec un bon déphasage, réintégration de la construction bioclimatique (notion plus qu'ancienne), arbres au sud pour ombrager l'été sans prendre du jour l'hiver
 - Implanter les nouveaux bâtiments avec une bonne orientation et inclinaison de toiture pour une exploitation maximale d'éventuels panneaux solaires
 - Conserver et/ou imposer une végétalisation maximale, et autoriser les toitures végétales
 - Demander une étude géothermique préalable pour l'ensemble des programmes de lotissements de façon que les nouveaux acquéreurs puissent opter pour la géothermie sans avoir à subir les frais de faisabilité (ou non faisabilité) et que cela ne soit pas un frein.
- Lors des ventes de terrain par les mairies imposer aux promoteurs immobiliers un cahier des charges ambitieux afin qu'ils réalisent des programmes exemplaires : écoquartiers, avant étude de géothermie, déploiement des panneaux solaires, isolation maximum, récupération des eaux de pluie pour un usage domestique...
 -
- Intégrer la lutte contre l'artificialisation des sols dans l'aménagement et l'urbanisme
 - Appliquer l'objectif Zéro Artificialisation Nette sur le territoire
 - Protéger les Zones Naturelles et Agricoles
 - Reconvertir des friches et réhabiliter des vieux bâtiments
 - Prévoir la densification :
 - Diminution de la taille moyenne des parcelles (déjà en cours, face à la pression foncière)
 - Partage de logements.
- Végétaliser les villes
 - Végétaliser les cours d'écoles et les infrastructures publiques (places, mairies, rond-point, parkings, ...)

- Fleurissement des villes : choisir des types d'aménagements et des essences résistantes et qui nécessitent peu ou pas d'arrosage
- Informer à la population sur l'aspect volontairement « sauvage » de certains espaces moins entretenus (talus, cimetières...) : explications à donner
- Sensibiliser aux bonnes pratiques dans les jardins privés : espaces non tondus, haies mellifères, abris...
- Développer la récupération des eaux pluviales à la parcelle et lutter contre l'imperméabilisation des sols
 - Intégration de noues paysagères dans le PLU
 - Obliger (permis de construire) la création d'un double réseau d'eau à la construction
 - Désimperméabiliser les parkings publics et les cours d'écoles
 - Utiliser des revêtements perméables pour les réfections de voirie
 - Réduire dans les nouveaux projets (urbanisme) les surfaces des cours et allées ; préconiser des revêtements perméables et demander aux pétitionnaires comment est gérée l'infiltration à la parcelle.
- Prévention des risques naturels
 - Renaturer les cours d'eau
 - Gérer le ruissellement des sources et ruisseaux : créer de nouveaux points d'eau
 - Faire appel aux compétences du GEMAPI
 - Porter à l'attention des constructeurs les zones argileuses
- Sensibiliser les artisans et architectes aux solutions exemplaires sur les plans énergétiques et climatiques, pour développer la main d'œuvre locale pour répondre à la demande.
 - Attirer des métiers en lien avec la rénovation et plus largement la transition écologique dans les zones d'activité (zone d'activité « le village de la transition énergétique »)
- Inclure les composteurs dans les nouvelles constructions, notamment pour anticiper les obligations réglementaires de collecte des biodéchets
- Organiser des visites de construction exemplaires, mettre en place des forums et des retours d'expérience

C. Autre tertiaire

- Mutualiser les surfaces pour différents usages
 - Entamer une réflexion avec les écoles en vue d'une occupation plus générale des salles (associations, musique, culture...)
 - Etudier les besoins des entreprises, commerces, services pour des équipements mutualisés : stockage, livraisons, ateliers, labo de transformation alimentaire, salles de réunions, services aux entreprises... et engager l'aménagement du territoire en conséquence
 - Etudier les projets de restauration collective commune (dont l'occupation est très intermittente) ainsi que l'opportunité de mutualisation d'équipements avec un labo de transformation alimentaire privé
 - Promouvoir la démarche « 1001 gares » de la SNCF pour implantation de projets répondant à des besoins du PCAET, et orienter la sélection des candidats en ce sens (location/réparation vélos ? boutique de producteurs ?...) => gares de Mareil et de Maule
 - Idem avec des bâtiments bien situés qui pourraient être préemptés par la CCGM.
- Eclairage public :
 - Supprimer les dernières lampes à gaz
 - Etendre la mise en place de LED à toutes les communes sur le territoire
 - Choisir des modèles de lampadaires qui ne renvoient pas la lumière au ciel
 - Définir des objectifs et horaires communs sur les 11 communes
 - Expliquer et sensibiliser les riverains (intervention gendarmerie, etc)
 - Expérimenter l'extinction nocturne (réalisé notamment à Maule dans 4 quartiers)
- Précarité énergétique
 - Identifier les personnes en précarité énergétique (vu l'augmentation du prix des énergies, cette population va augmenter)
 - Mettre en place une politique d'aide spécifique sur l'interco.

V. Consommation et alimentation

- Privilégier et développer les circuits courts alimentaires
 - Développer les AMAP
 - Mettre en place des locaux pour assurer la distribution de produits locaux
 - Mettre en place des ateliers éphémères où les producteurs apportent fruits et légumes (trouver un local, un gestionnaire, ...)
 - Soutenir le développement d'épicerie participatives avec mise en avant de la bio
 - Aide à l'installation de maraîchers
 - Faciliter les groupements de producteurs et la centralisation pour que le consommateur puisse trouver de tout dans un petit nombre de points de vente
- Communiquer pour encourager la consommation locale et la lutte contre le gaspillage
 - Communiquer sur les solutions (AMAP, La Ruche qui dit oui à Orgeval (mais le caractère local n'est pas garanti), etc.)
 - Organiser un témoignage dans les écoles d'un producteur local
 - Diffuser une carte à jour des producteurs locaux, des points de vente et déployer une communication importante à son sujet (la transmettre aux nouveaux arrivants, ...)
 - Actions dans les écoles et auprès des enfants pour lutter contre le gaspillage alimentaire (sensibilisation, mesure du gaspillage alimentaire, organisation de défis zéro-gaspi, concours inter-écoles)
 - Inciter les commerçants à passer par Too Good To Go
- Dans les écoles :
 - Expérimenter du maraîchage en régie pour produire pour les cantines scolaires
 - Engager un travail de sensibilisation à la nutrition, à l'équilibre alimentaire, à la réduction du gaspillage alimentaire
- Inciter à une consommation responsable :
 - Sensibiliser et éduquer les consommateurs : ateliers, échanges, proposer de calculer son empreinte carbone pour inciter au changement (en utilisant nos gestes climat), cibler spécifiquement les scolaires
 - Focus sur les produits sous réglementation REP et les encombrants
 - Favoriser les produits locaux dans les événements organisés par la commune, travailler à leur éco-responsabilité (pas de bouteilles en plastique, etc...)
 - Inciter à privilégier les organisations en place type :
 - Promouvoir et accompagner des associations telles que la Croix Rouge, les Répar'café,
 - Etablir une liste des entreprises de réparation : informatique, vélos, transformation de meubles ...
 - Sites de ventes d'occasion, les circuits courts
 - Sites de Dons, Trocs,
 - Lister les ressourceries voisines de notre intercommunalité
 - Inciter et accompagner un projet de locations de matériels de bricolage, jardinage, matériels pour des événements et / ou prêts entre particuliers.
 - Développer un site de partage de bonnes pratiques et astuces mais aussi de mise en garde de mauvaises pratiques soit communal soit en partenariat avec les communes voisines
 - Travailler avec le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire pour notamment intégrer les exigences à venir avec la parution de la loi AGECE
 - Organiser des événements lors des semaines SERD
 - Etudier la faisabilité d'un projet de tiers lieux en charge de travailler sur les 4R, identifier les possibilités d'installation, de financement à l'aide des divers aides de relance de l'état et par les économies potentielles : s'inspirer de projets réussis dans d'autres intercommunalités.
 - Favoriser le recyclage, la seconde main
 - Créer une ressourcerie (*voir idées d'action dans Economie circulaire*)
 - Développer les réseaux d'entraides (Nextdoor, ...) et créer du lien, à travers des ambassadeurs qui peuvent également relayer les initiatives des communes
- Gestion des déchets
 - Sensibiliser en mesurant les quantités de déchets produits dans les écoles (dont cantines), et organiser la récupération et valorisation de ces déchets

- Rappeler les coûts de la gestion des déchets, notamment l'application de la TGAP sur la collecte des encombrants non appliquée aux déchetteries et inciter au geste de déposer en points d'apport
- Inciter les citoyens à trouver d'autres voies de consommation : Privilégier les achats en vrac et inciter au zéro déchet pour moins d'emballages, former au compostage,
- Accompagner les entreprises dans une démarche engagée (certification environnementale : labellisation de type ISO 14001, label « commerçants responsables »)
- Faire preuve d'exemplarité : intégrer dans les achats publics des exigences spécifiques d'allègement des emballages et sélectionner des produits recyclés ou contenant des matériaux recyclés. Sélectionner des produits non jetables, réparables

VI. Energies renouvelables

- Transversal :
 - Identifier les besoins de consommation d'énergie à différentes échéances pour guider la réflexion sur la production d'énergie
 - L'intercommunalité doit se montrer exemplaire sur l'intégration de moyens de production d'énergie renouvelable au sein des projets d'aménagement (exemple : zone d'activité du Davron, zone du « silo » à Maule, projet de Chavenay, de la zone d'activité nord de Feucherolles)
 - Créer un guichet d'information : artisans certifiés RGE, dispositifs d'aides, subventions, réalisation de pré-études, ...
 - Communiquer sur les consommations d'énergie de quartiers, de bâtiments et suivre leur évolution (données GRDF, Enedis)
- Filière éolienne :
 - Etudier plus finement les zones possibles sur le territoire pour pouvoir répondre aux questions et se positionner sur cette filière
 - Etudier le déploiement d'éoliennes à axe verticales
- Filière solaire :
 - Déployer massivement sur les bâtiments : toitures, parkings... notamment des supermarchés.
 - Vérifier le respect de l'obligation pour les constructions neuves (dans les permis de construire)
 - Relayer les aides financières de la Région
 - Intégrer des investissements participatifs dans les projets
 - Favoriser la création d'une coopérative citoyenne pour le développement de projets EnR, en partenariat avec une association (EnerCitY78, Energies Partagées), et s'appuyant sur les financements de la Région (à hauteur de 50%, le reste apporté par les citoyens ou par emprunt)
 - Accompagner le projet de coopérative citoyenne EnR en cours de réflexion et mettant à disposition une toiture voire en investissant.
 - Identifier les zones propices sur le territoire, sans empiéter sur les terres agricoles (sauf si bénéfice mutuel) et les espaces naturels
 - Exemple : zone d'enfouissement des boues de STEP
 - Accompagner des projets agrivoltaïques pour tester :
 - Coopération avec les acteurs agricoles
 - Exemple : Serres maraîchères avec panneaux solaires en extérieur, cultures hors sol.
 - Alléger les contraintes d'urbanisme pour permettre de déployer des panneaux solaires à plus large échelle sur les toits des logements (exemples : actuellement interdit en centre-ville dans un certain périmètre autour des églises)
 - Envisager des installations sur les bâtiments agricoles pour accéder à des grandes superficies déjà existantes
Idem avec zones d'activités
 - Intégrer systématiquement dans les CdC des zones à aménager une exigence sur la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque ou autre), tendre vers des bâtiments à énergie positive
 - Cartographier les bâtiments qui seraient éligibles aux installations PV (ne pas bâtir exprès ou alors double-usage)
 - Réfléchir à une façon d'inciter les particuliers à développer des projets EnR (via témoignages, achats groupés, création d'une permanence conseil, ...)

- Créer un collectif Public/Privé (ou accompagner un collectif citoyen) afin de gérer de façon collective les projets d'équipement des couvertures des habitations par panneaux photovoltaïques afin de profiter :
 - de l'effet de quantité pour la commande des panneaux,
 - de l'assistance d'un Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation d'un Appel d'Offre groupé,
 - de se substituer en tout ou en partie au particulier pour la partie juridique et technique des projets.
 - Ce collectif pourrait recevoir l'assistance de SEY78, qui est déjà en contrat avec la CCGM
- Filière hydraulique :
 - Etudier les potentiels via les bassins de rétention de la vallée de la Mauldre
- Filière biogaz/méthanisation :
 - Se rapprocher du réseau ProMétha de la Région pour cadrer le développement de la filière
 - Organiser un voyage d'étude des élus sur un projet de méthanisation
 - GRDF a identifié les zones propices sur le territoire -> trouver des investisseurs et des agriculteurs volontaires (GRDF travaille avec la Plaine de Versailles)
 - Inclure la collecte des biodéchets des habitants (anticipation des obligations réglementaires de collecte des biodéchets) et des déchets de la filière agricole
 - Explorer l'usage du biogaz à destination des chaudières (dans le cas de la conservation de chaudières gaz)
 - Etudier la pyrogazéification des déchets (création de syngaz)
 - Veiller à ne pas amputer la production : seulement si les ressources ne sont pas produites/cultivées pour cette occasion, mais sont issues de déchets ou co-produits qui n'ont pas encore de filière de valorisation
 - Les processus de collecte et traitement des biodéchets doivent être repensés pour rendre plus efficiente la production de biogaz
 - Développer des solutions de méthanisation (attention sur l'étude de faisabilité à l'impact sur les riverains : nuisance des poids lourds et des odeurs). Des unités types territoriales qui traiteraient plusieurs types de matières organiques en mélange (biodéchets, agricoles, fumiers, résidus et CIVE) peuvent être étudiées comme éventuelles réponses à certains enjeux du territoire. Les digestats produits et retournés au sol remplaceront ainsi les engrais azotés
 - Modifier l'incinérateur de Grignon
 - Accompagner les habitants du territoire pour leur faire adopter de nouvelles habitudes (besoin de référents au démarrage)
 - Evaluer la faisabilité de mettre en place des composteurs à des échelles des quartiers pour éviter l'impact transport
 - Identifier les possibilités d'exploitation des déchets des restaurations collectives, des restaurants, des marchés qui sont des sources de bio gaz qui restent à exploiter.
- Filière bois :
 - Encourager la valorisation énergétique de la biomasse dans le cadre du développement de l'agroforesterie
 - Inciter à la transformation énergétique du bois de haies (exemple : en pellets pour les particuliers)
 - Réflexion avec la fabrique 21 ; l'Etat essaie de développer cette filière en IDF.
 - Inciter à la production de bois-énergie et à la gestion durable des forêts pour les forêts qui appartiennent à la collectivité
 - Pour les forêts privées : réfléchir à une mutualisation des parcelles forestières pour faciliter l'entretien
- Filière géothermie :
 - Faire connaître les options disponibles : géothermie de surface/de profondeur, géothermie eau/eau, PAC géothermique, capteurs verticaux / horizontaux...
 - Mener une étude d'opportunité pour l'exploitation d'un site de géothermie sur notre territoire
 - Poursuivre l'étude de faisabilité de production par géothermie avec une volonté politique réelle de trouver un mix énergétique approprié à Gally-Mauldre
- Réseaux de chaleur
 - Etudier la faisabilité de production de chaleur à partir de nos eaux usées en installations collectives
- Energie pour la mobilité décarbonée :
 - Déploiement de stations multi-énergies pour la mobilité (hydrogène, biogaz, électricité...).
 - Développer l'hydrogène pour la mobilité décarbonée (les participants ont noté trouver l'hydrogène préférable à l'électrique au regard de l'autonomie).